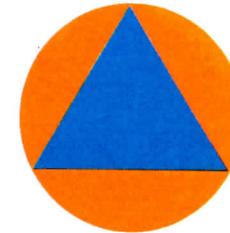


R.F.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE



## BREVET NATIONAL DE SECOURISTE

Le Ministre de l'intérieur,

Vu le procès-verbal du jury d'examen en date du 27.09.1991 à MONT-DE-MARSAN, déclarant que  
M<sup>lle</sup> VADILLO Sylvie, née le 11.06.69, a subi avec succès les épreuves exigées  
des candidats au **Brevet National de Secouriste.**

Délivre à M<sup>lle</sup> VADILLO Sylvie le présent diplôme.

Fait à MONT-DE-MARSAN, le 01 OCT. 1991

Pour le Ministre de l'Intérieur,

N° 91465.....

Pour le PRÉFET,

Le Directeur de Cabinet,  
Dominique ADAM